Quarante et unième Année — N° 16. Samedi 27 Février 1926 Bureaux: rue de la Serre, 58

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Exportation et importation de l'horlogerie de la bijouterie, etc. en 1925

II.

Pour faire suite à l'étude sommaire faite dans notre numéro du samedi 20 courant, nous donnons ci-dessous le tableau comparatif de nos exportations de montres complètes, mouvements finis et boîtes brutes et finies dans les différents pays constituant nos débouchés:

Rang 1925	Pays	Valeur 1000 frs. 1925	1924	Différence	Rang 1924	Tot. 1000 pièces 1925	1924	Différence
1	Grande-Bretagne	65199	39494	+ 25705	2	6125	4151	+ 1974
2	Etats-Unis	45119	49441	— 4322	1	3056	3261	— 205
3	Allemagne	32870	15418	+ 17452	4	1632	874	+ 758
4	Japon	16183	28685	— 12502	3	1026	1682	— 656
5	France	9556	9596	— 40	6	1026	1063	— 37
6	Chine	8312	13250	— 4938	5	660	1252	— 592
7	Italie	8237	9506	— 1269	7	317	312	+ 5
8	Espagne	7563	7632	— 69	8	652	513	+ 139
9	Fédération australienne	6180	5631	+ 549	12	518	451	+ 67
10	Argentine	5615	5836	— 221	11	470	375	+ 95
11	Canada	5206	5991	— 785	10	511	544	— 33
12	Tchécoslovaquie	5042	4526	+ 516	14	389	359	+ 30
13	Indes britanniques	4733	3608	+ 1125	17	544	493	+ 51
14	Autriche	4265	6985	— 2710	9	197	385	— 188
15	Brésil	4087	2345	+ 1742	21	225	122	+ 103
16	Pologne	3997	5057	— 1060	13	387	442	— 55
17	Straits-Settlements	3975	2625	+ 1350	19	316	162	+ 154
18	Suède	3689	3369	+ 320	18	106	91	+ 15
19	Hollande	3629	3899	— 270	15	305	267	+ 38
20	Belgique	3238	3747	— 509	16	175	227	— 52
21	Danemark	3070	2503	+ 567	20	142	103	+ 39
22	Hongrie	3010	1985	+ 1025	23	198	129	+ 69
23	Egypte	2584	1951	+ 633	24	160	112	+ 48
24	Union sud africaine	2535	1950	+ 585	25	211	192	+ 19
25	Cuba	2011	2055	— 44	22	104	78	+ 26
26	Mexique	1910	1629	+ 281	26	164	154	+ 10
27	Océanie	1607	1359	+ 248	28	119	115	+ 4
28	Indes néerlandaises	1551	861	+ 690	33	222	106	+ 116
29	Chili	1521	1152	+ 369	30	71	41	+ 30
30	Portugal	1450	828	+ 622	34	72	47	+ 25
31	Roumanie	1365	1200	+ 165	29	98	81	+ 18
32	Yougoslavie	1350	809	+ 541	35	72	61	+ 11
33	Turquie	1334	635	+ 699	38	217	77	+ 140
34	Finlande	1168	1519	— 351	27	41	50	— 9
35	Uruguay	1157	1151	+ 6	31	65	63	+ 2
36	Grèce	1051	702	+ 349	36	72	39	+ 33
37	Colombie	1003	437	+ 566	41	60	24	+ 36
38	Norvège	789	502	+ 287	40	25	15	+ 10
39	Pérou	589	644	— 55	37	16	17	— 1
40	Vénézuela	536	339	+ 197	43	39	25	+ 14
41	Philippines	534	275	+ 259	44	20	14	+ 6
42	Amérique centrale	519	350	+ 169	42	21	15	+ 6
43	Mésopotamie	410	166	+ 244	47	31	13	+ 18
44	Irlande	396	—	+ 396	—	35	—	+ 35
45	Lithuanie	351	—	+ 351	—	42	—	+ 42
46	Syrie	346	246	+ 100	45	23	17	+ 6
47	Bulgarie	325	196	+ 129	46	26	14	+ 12
48	Siam	300	560	— 260	39	20	45	— 25
49	Indo-Chine	239	—	+ 239	—	7	—	+ 7
50	Afrique orientale	144	51	+ 93	49	10	4	+ 6
51	Maroc	140	83	+ 57	48	14	8	+ 6
52	Congo	114	—	+ 114	—	12	—	+ 12
53	Equateur	67	—	+ 67	—	4	—	+ 4
54	Jamaïque	52	—	+ 52	—	4	—	+ 4
55	Russie	25	10	+ 15	50	3	—	+ 3
56	Ukraine	—	—	—	—	—	—	—

La Lettonie et l'Esthonie sont comprises dans les pays Baltes et la Bolivie avec l'Equateur.

Il résulte du tableau général ci-dessus que nos exportations, au point de vue valeur, sont en augmentation pour 39 pays, en diminution pour 16 et nulle pour 1 pays; au point de vue quantité, notre exportation est en augmentation pour 44 pays, en diminution pour 11 et nulle pour 1 pays.

Grande Bretagne. Comme il fallait s'y attendre, c'est la Grande-Bretagne qui, pour l'année 1925, prend la première place parmi les acheteurs d'horlogerie suisse. Nous n'insisterons pas sur les circonstances auxquelles sont dûs ces résultats, à savoir le rétablissement des droits de douane; nous en avons assez parlé maintes fois dans ce journal, et, en particulier, dans le numéro du 20 courant.

L'exportation des montres complètes et des mouvements à destination du Royaume-Uni a atteint, en nombre de pièces, disons-le en passant, près du tiers de l'exportation suisse totale.

Nous ne croyons pas superflu de donner ici un aperçu de la marche de notre exportation en Angleterre en 1925 et janvier 1926:

	Pièces		Pièces
1925:		Août	37,932
Janvier	398,823	Septembre	104,159
Février	481,613	Octobre	171,984
Mars	496,395	Novembre	197,988
Avril	755,547	Décembre	211,709
Mai	1,109,644		
Juin	1,896,315	1926:	
Juillet	263,348	Janvier	135,719

Plusieurs mois s'écouleront sans doute encore avant que les chiffres mensuels d'exportation redeviennent à peu près normaux.

Notre exportation s'est répartie comme suit entre les différentes positions:

Mouvements 605,000 p. (236,000 p. en 1924), montres métal 3,257,000 (2,706,000), montres argent 1,017,000 (628,000), montres or 805 mille (500,000), chronographes 10,000 (9 mille), autres montres 98,000 (66,000).

Etats-Unis d'Amérique du Nord. Notre exportation a subi en 1925 un fort recul par rapport à 1924; la diminution est de 257,000 pièces pour les positions mouvements et montres complètes. La diminution peut sans doute être attribuée, pour une part du moins, au fait que de fortes expéditions de mouvements 16 et 17 pierres ont été faites en décembre 1924 qui, normalement, auraient dû l'être en 1925 seulement. C'est donc ici encore une question de droits de douane qui est cause des fluctuations considérables dans notre exportation.

Considérée dans son ensemble, la situation est la suivante.

Mouvements 2,336,000 pièces (2,750,000), montres métal 467,000 (317,000), montres argent 26 mille (40,000), montres or 12,000 (12,000), chronographes 11,000 (8,000), autres montres 41,000 (24 mille).

Allemagne. Les différents changements de régime douanier qui se sont produits dans ce pays ont aussi exercé une influence considérable sur le mouvement de l'exportation. L'annonce de l'entrée en vigueur du tarif général avec droits élevés provoqua pendant le mois d'août une forte accentuation sur le marché allemand. Il est cependant surprenant que le mouvement ait atteint le maximum pendant le mois qui suivit l'application des nouveaux droits, soit en octobre.

Sous l'effet des droits élevés, l'exportation des ébauches et chablons s'enfla considérablement, ce qui ne laissait pas d'être inquiétant pour l'avenir. La convention provisoire entrée en vigueur le 16 décembre, consacrant des droits un peu plus modérés pour l'horlogerie, mit un frein au développement de ce genre de commerce, qui tend à rentrer dans les limites normales; on peut espérer que le traité futur apportera encore d'autres allégements aux droits, toujours fort élevés, imposés par l'Allemagne sur les montres complètes.

Mais ici, le facteur droit de douane n'entre pas seul en ligne de compte et l'on sait que notre exportation dans ce pays se heurte encore à d'autres difficultés d'ordre financier, dont la *Fédération Horlogère Suisse* a eu déjà l'occasion d'entretenir ses lecteurs à diverses occasions.

C'est sans doute ce qui fait que malgré la légère diminution des droits, l'exportation continue à diminuer de mois en mois.

Pour 1925, elle se décompose comme suit:

Mouvements 292,000 p. (467,000), montres métal 482,000 (136,000), montres argent 574,000 (164 mille), montres or 126,000 (36,000), chronographes 40,000 (18,000), autres montres 14,000 (5 mille). L'augmentation totale par rapport à 1924 a été de 702,000 p.

Japon. L'effet des nouveaux droits japonais est de plus en plus sensible; augmentation de l'exportation des mouvements et diminution sur toutes les positions montres complètes.

Détail de l'exportation:

Mouvements 774,000 (656,000), montres métal 167 mille (568.000), montres argent 66,000 (444,000), montres or exportation nulle contre 7,000 pièces en 1924, chronographes 11,000 (7,000).

Chine. L'exportation accuse dans son ensemble une diminution sensible; la faible capacité d'achat de la nombreuse population, jointe au fait que des stocks importants doivent encore exister dans ce pays et à celui que les incessants troubles politiques et révolutionnaires dont souffre ce pays sont sans doute la cause de la situation actuelle.

Nous avons exporté les quantités suivantes:

Mouvements 3,000 p. (zéro en 1924), montres métal 464,000 (935,000), montres argent 98,000 (177,000), montres or 82,000 (139,000), chronographes et autres montres 1,000 (2,000).

Italie. L'exportation a légèrement augmenté en 1925, mais l'accroissement ne s'est plus manifesté sur tous les genres. Cette légère reprise des affaires peut sans doute être attribuée à la stabilité remarquable réalisée dans ce pays au point de vue économique.

Les principaux postes de notre exportation ont été les suivants:

Mouvements 2,000 p. (3,000), montres métal 146 mille (131,000), montres argent 68,000 (79,000), montres or 68,000 (80,000), chronographes 1,000 (1,000), autres montres 30,000 (16,000).

France. Parmi les causes qui doivent avoir provoqué un ralentissement de notre exportation dans ce pays, il faut mentionner en toute première ligne la situation financière difficile dans laquelle il se débat et qui exerce une action paralysante sur les affaires; la baisse du change a comme corollaire inévitable l'affaiblissement du pouvoir d'achat de la population, ce qui rend difficile l'importation de produits provenant de pays à monnaie saine.

Voici quelles ont été nos exportations en ce qui concerne les principales positions:

Mouvements 71,000 (64,000), montres métal 85,000 (135,000), montres argent 29,000 (37,000), montres or 23,000 (29,000), chronographes 4,000 (6 mille), autres montres 121,000 (97,000).

Les changes

IV.

Le franc belge *(Un franc belge = un franc-or).*

Alliée militaire de la France depuis la guerre, la Belgique fut son alliée monétaire dès la fondation de l'Union latine, et il est naturel que le franc belge ait été soumis à une certaine solidarité avec le franc français dès la restauration territoriale de 1918. En fait, le franc belge, jusqu'en octobre 1925, a suivi presque toutes les oscillations du franc français, mais l'écart qui, en 1922, 1923 et 1924, fut de plusieurs points en faveur du franc français, diminua successivement, pour devenir peu sensible pendant les neuf premiers mois de l'année dernière. On peut admettre que cette solidarité des deux monnaies s'est produite à la fois par suite d'une certaine analogie dans l'inflation fiduciaire, puis parce que la Belgique est annuellement débitrice de la France de près d'un milliard de francs provenant de l'excédent des importations et enfin parce que, jusqu'à ces derniers temps, Paris était le principal marché du franc belge.

Le franc belge a donc suivi les mouvements du franc français; coté en Suisse 85 après l'armistice, sa moyenne fut, en 1919, de 72.68, en 1920 de 43.82, en 1921 de 43.42, en 1922 de 40.20, en 1923 de 28.83, en 1924 de 25.51 et en 1925 de 24.61.

Il est naturel que cette détérioration de la monnaie ait fait l'objet des préoccupations constantes du Gouvernement belge et que celui-ci ait été amené à rechercher les moyens d'arrêter la dépréciation et de stabiliser la devise nationale.

En premier lieu, il négocia avec les Etats-Unis le règlement de sa dette et il est à présumer que la convention qui est intervenue à Washington, en août dernier, sera ratifiée de part et d'autre. Mais, le gros obstacle à la stabilisation monétaire était le déficit budgétaire et les menaces d'inflation nouvelle. Le Gouvernement bi-partite, composé de catholiques et de socialistes, s'est mis résolument à l'œuvre pour préparer un budget en équilibre au moyen d'économies réelles à réaliser et par la création de nouveaux impôts. Ce budget (1926) a été voté par le Parlement et son application est devenue immédiate.

Mais toute l'action de stabilisation repose sur la Banque Nationale de Belgique. Pour donner à cet établissement la force et les moyens nécessaires à l'accomplissement de cette grande œuvre, il faut, en premier lieu, qu'il soit assuré de sa durée.

Un projet de loi en cours de discussion proroge de 25 ans le privilège d'émission de la Banque Nationale. Il faut de plus qu'il soit allégé du poids de l'avance d'environ 6 milliards faite à l'Etat lors du retrait des marks-papiers mis en circulation par la puissance occupante pendant la guerre. La Belgique s'est assuré des concours à l'étranger pour l'émission d'un emprunt au moyen duquel la plus grande partie de cette avance pourra être remboursée.

Toutefois, l'équilibre budgétaire obtenu par la compression des dépenses et par le relèvement des recettes, eût été très sérieusement compromis si, entre-temps, le change belge avait continué à baisser. Il fallait mettre une digue provisoire à cette baisse, qui provenait surtout d'un manque de confiance dans la monnaie nationale. A cet effet, le Ministre des Finances, dont il faut louer l'énergie et la perspicacité, a obtenu les appuis nécessaires pour se faire ouvrir à l'étranger des crédits temporaires et, dès ce moment, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre 1925, le franc belge a été stabilisé aux environs de 107 francs belges = 1 £, ce qui correspond à environ: 23.50 francs suisses = 100 francs belges. C'est probablement à ce cours que la Banque Nationale de Belgique pourra envisager la convertibilité de ses billets lorsqu'une loi de stabilisation en aura supprimé le cours forcé, c'est-à-dire lorsque la Belgique aura pu passer à l'étalon de change-or, moyennant une amputation de plus des trois-quarts de la valeur nominale de son franc.

Cette opération, dont les mesures préparatoires n'ont pas été sans susciter une assez vive opposition dans le pays, réussira-t-elle? Elle nous paraît, quoiqu'audacieuse, bien conçue et, en tout cas, il était indispensable qu'un cran d'arrêt fût mis à la dépréciation, si la Belgique voulait éviter de voir sa monnaie glisser avec une vitesse croissante jusqu'au bas de la pente où elle était engagée.

Le point qui a le plus préoccupé les milieux financiers belges et au sujet duquel le plus de discussions ont surgi, est celui de la balance des comptes, sur les chiffres de laquelle on ne peut être que difficilement fixé. La balance commerciale est nettement déficitaire, mais il n'en est pas de même de la balance des placements, ni de celle des revenus. Ces différences s'équilibrent-elles? Quoiqu'il en soit, il semble que le solde global, qu'il soit actif ou passif, n'est pas d'une importance telle qu'il puisse compromettre le résultat de l'opération.

Mais l'emprunt extérieur ne suffira pas à consolider toute la situation. Une masse de bons du Trésor à court terme, masse s'élevant à 5 ou 6 milliards de francs et constituant la dette flottante de l'Etat, circule en Belgique, forme ainsi une inflation secondaire et enlève au commerce et à l'industrie une partie notable des disponibilités bancaires dont ils ont besoin. Il faut que ces bons soient consolidés et qu'un programme précis soit à cet effet adopté aussitôt que possible. Cette consolidation sera relativement facile le jour où la confiance des Belges dans leur monnaie nationale sera complètement restaurée.

Ajoutons que la stabilisation ne pourra pas s'opérer sans qu'une certaine crise plus ou moins intense et plus ou moins longue survienne car, jusqu'à présent, l'industrie belge a été favorisée dans ses exportations par les baisses successives de la monnaie. Cet élément de prospérité factice et momentané une fois disparu, l'industrie belge devra s'adapter plus ou moins péniblement à des conditions nouvelles.

(Bulletin de la Société de Banque Suisse).

Douanes

Japon. — Nouveau tarif douanier.

Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui le projet de loi relatif au nouveau tarif douanier japonais, concernant les montres.

Il résulte de renseignmeents de source autorisée que les positions 526 I A/B et 527 I A/B, 8/A et 359, dont les droits n'ont pas été modifiés, continuent à être soumises à la « Luxury Bill » de 1924 (100 % ad valorem). Le projet de loi est actuellement à l'examen au Parlement et il est possible que l'un ou l'autre droit subisse une légère modification, mais on estime toutefois que l'on ne puisse s'attendre à des réductions.

Afin d'éviter la spéculation, le gouvernement japonais a donné l'ordre aux Banques japonaises de ne pas accorder de grands crédits aux maisons d'importation; de différents côtés a germé l'idée de mettre le nouveau tarif en vigueur avec effet rétroactif à la date de sa présentation au Parlement. Au cas où aucune suite ne serait donnée à cette suggestion, l'application des nouveaux droits est attendue pour le 1er avril prochain. Les marchandises embarquées avant cette date, mais importées au Japon après le 1er avril, seraient soumises au nouveau tarif.

N° tarif japon.	Désignation de la marchandise	Droits actuels	Droits futurs
	526 *Montres:*	la pièce Yen	
1)	avec boîtes or ou platine		
	A. avec diamètre infér. à 40 mm.		
	a) avec échappement cylindre	10.50	10.50
	b) autre	10.90	10.90
	Avec diam. de plus de 40 mm.		
	a) avec échappement cylindre	15.50	15.50
	b) autre	15.90	15.90
2)	avec boîtes argent ou dorées		
	A. avec diam. inférieur à 40 mm.		
	a) avec échappement cylindre	0.95	1.20
	b) autre	1.35	2.50
	B. avec diam. supérieur à 40 mm.		
	a) avec échappement cylindre	1.10	1.30
	b) autre	1.50	2.60
3)	avec boîtes en autres matières		
	a) avec échappement cylindre	0.70	1.30
	b) autre	1.10	2.35
527. 1)	*Boîtes de montres*, y compris celles munies de *verres*		
	A. en or ou platine		
	a) av. diam. inférieur à 40 mm.	10.—	10.—
	b) autres	15.—	15.—
	B. en argent ou dorées		
	a) avec diam. inférieur à 40 mm.	—.45	—.55
	b) autres	—.60	—.65
	C. autres	—.20	—.40
2)	*Mouvements de montres*, y compris ceux avec *cadrans* et *aiguilles*		
	a) avec échappement cylindre	—.50	—.65
	b) autres	—.90	1.95
3)	*Ressorts* (les 100 pièces)	—.60	—.60
4)	*Spiraux* »	—.35	—.35
5)	*Cadrans* »	1.20	4.—
6)	*Verres de montres* (les 60 kg.)	58.60	30 %
7)	*Aiguilles*	40 %	30 %
8)	Autres pièces détachées de montres		
	a) en or ou platine	50 %	50 %
	b) autres (excepté les pierres)	40 %	30 %
528. 1)	Pendules de cheminée et d'applique	—	40 %
2)	Horloges électriques	—	35 %
529.	Montres de contrôle et autres instruments pour mesurer le temps		30 %
530.	Pièces détachées des produits des positions 528 I/II, 529 et 530, horloges de tour:		
1)	Mouvements, y compris ceux avec cadrans et aiguilles		
	A. pour montres de contrôle et autres instruments	—	30 %
	B. autres (les 100 Kin (60 kg).		
	a) ne pesant pas plus de 1 kg. p.		149.—
	b) ne pesant pas plus de 10 kg. p.		82.60
	c) autres (ad valorem)		35 %
2)	Ressorts		45.40
3)	Spiraux		240.—
4)	Sonneries (la pièce)		0.25
5)	autres		35 %
531	Chronomètres et leurs pièces détachées, excepté celles pour montres de poche	20 %	20 %
	Pierres d'horlogerie	15 %	20 %
359.	Bijouterie (parure)	50 %	50 %

Informations

Avis.

Les créanciers de la maison

Rudolf Rohlk — Mährisch Weisskirchen

sont invités à nous adresser le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions prendre en mains la sauvegarde de leurs intérêts.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds Rue Léopold Robert 32.

Chronique financière et fiscale

Société de Banque Suisse.

Dans sa séance du 3 février courant, le Conseil d'administration de la Société de Banque Suisse a arrêté le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1925, adoptés par l'assemblée générale des actionnaires du 26 courant.

Nous donnons-ci-dessous les chiffres du compte des profits et pertes de 1925, ainsi que ceux concernant l'exercice précédent:

	1925	1924
Solde de l'exercice précédent	1,518,282.33	1,246,860,56
Portefeuille de change	15,560,757,06	16,255,881.33
Intérêts	6,129,052.53	6,580,276.15
Commissions	9,996,936.97	9,394,455.04
Titres et affaires syndicales	1,162,992.33	1,587,436.16
Coupons, monnaies et billets de banque étrangers	1,316,611.98	1,577,889.85
Loyers	174,787.56	163,208.90
Total	35,859,420.76	36,806,007.99
dont à déduire:		
Frais généraux	22,475,109,51	23,282,136,69
Amortissements	962,098.79	1,475,431.—
Total	23,437,208,30	24,757,567.69
Le report de l'année précédente	1,518,282.33	1,246,860.56
ajouté au bénéfice net	10,903,930.13	10,801,579.74
Total	12,422,212.46	12,048,440.30

que l'assemblée des actionnaires a décidé de répartir comme suit:

Allocation à la fondation Caisse de pensions de la Banque	500,000.—	500,000.—
Dividende 8 %	9,600,000.—	9,600,000.—
Tantièmes statutaires	440,393.01	430,157.97
Report à nouveau	1,881,919.45	1,518,282.33

Chronique judiciaire

Un boycottage illicite.

II.

Quid en l'espèce? Quel a été le but de la défenderesse? L'instance cantonale a relevé avec raison que l'intention de la Fédération a été d'amener le demandeur à entrer dans le syndicat, en le menaçant de lui faire perdre sa place chez Bill et Cie s'il ne se soumettait pas. On pourrait dès lors se demander si, supposé que l'association défenderesse fût une organisation neutre en politique, la pression exercée pour faire quitter au demandeur sa place devrait être considérée comme illicite parce que le but serait condamnable du point de vue des mœurs. deresse. Cela ressort des statuts centraux de la Mais cette neutralité manque précisément à la défen- Fédération, qui sont aussi valables pour la section de Bienne. L'art. 2 des statuts est ainsi conçu: « *Le but de l'association est de sauvegarder et de développer les intérêts intellectuels et matériels de ses membres, comme aussi de préparer, de concert avec le prolétariat international, la reprise de la production par les ouvriers et de supprimer la domination des classes* ». La défenderesse se place par conséquent sous le vocable de l'idéal socialiste, qui est de socialiser la production et elle indique comme faisant partie du but de l'association la préparation et la réalisation de cette socialisation.

Le sieur Grosjean a, il est vrai, déclaré que la section de Bienne était rigoureusement neutre en matière politique, que défense était faite aux secrétaires ouvriers de soulever des questions politiques dans les assemblées. Cette déclaration est cependant dénuée d'importance, car les statuts de la défenderesse ne renferment aucune disposition d'où il résulterait que l'art. 2 des statuts centraux ne valait pas pour la section de Bienne. Sur le terrain politique la défenderesse n'est donc pas neutre même si pour le moment son activité se limite à la défense d'intérêts ouvriers sans caractère politique.

Dans cette situation, il serait contraire aux bonnes mœurs que la défenderesse voulût contraindre le demandeur par la menace de la perte de son emploi à adhérer à la Fédération alors qu'il a d'autres tendances politiques. Du point de vue des bonnes mœurs, la propagation d'idées politiques ne doit s'opérer que par la persuasion, par la libre discussion et en éclairant le peuple. Que la contrainte en matières d'opinions politiques est contraire aux mœurs cela découle nécessairement de la liberté politique et du suffrage universel.

Même si l'on voulait admettre que le but poursuivi par la défenderesse n'interdisait point en principe le recours à des mesures coërcitives, que, partant, la contrainte exercée sur le demandeur n'était pas illicite pour ce motif, on devrait la considérer comme contraire aux mœurs parce que l'atteinte portée aux intérêts individuels du demandeur était disproportionnée par rapport à l'avantage recherché par la défenderesse.

En effet, alors même, ainsi que cela a été exposé plus haut, l'individu n'a pas de droit légalement garanti à la libre utilisation de sa force de travail, il faut observer que la contrainte exercée pour obtenir la rupture d'un lien contractuel existant — et c'est là ce qui s'est produit en l'espèce — ne peut être considérée comme licite du point de vue des bonnes mœurs que lorsque les intérêts poursuivis par celui qui contraint (der Verdränger) non seulement ne sont point contraires aux mœurs mais encore — appréciés d'après des critères objectifs — sont au moins équivalents aux intérêts du lésé (der Verdrängte, l'évincé) auxquels il est porté atteinte. Est contraire aux bonnes mœurs et, partant, illicite le fait de vouloir sacrifier sans scrupule à son propre intérêt, proportionnellement moins important, les intérêts d'autrui plus précieux et plus vitaux (v. Oertmann, op. cit. p. 282).

L'intérêt de la défenderesse était minime en l'espèce — si l'on fait abstraction de l'intérêt politique. Il n'a pas été allégué que le caractère du demandeur ou sa façon de se comporter eussent autorisé ses camarades d'atelier, membres de la Fédération, à ne plus travailler à ses côtés.

Dans cette situation, il ne peut être question d'un intérêt de la défenderesse équivalent ou supérieur à l'intérêt du demandeur. La simple possibilité de voir Joder, s'il n'adhérait pas à la Fédération, rester en dehors d'une action entreprise par la défenderesse ou même de la contrecarrer, n'autorisait pas cette dernière à prendre une mesure aussi incisive que celle de faire perdre sa place au demandeur, surtout à ce moment-là.

Si donc on doit taxer d'illicite le fait que la défenderesse a causé le renvoi du demandeur de la fabrique en abusant de son pouvoir, cette circonstance n'autorise pas Joder à exiger l'annulation des décisions de la Fédération. A teneur de l'art. 75 CCS le droit d'attaquer les décisions d'une association n'appartient qu'aux membres de celle-ci, non à des tiers. En revanche, il y a lieu d'admettre la demande dans la mesure où elle tend à la réparation du dommage résultant de la contrainte illicite qui lui a fait perdre sa place. La cause doit donc être renvoyée à l'instance cantonale pour détermination du montant du préjudice.

Brevets d'invention

Enregistrements:

Cl. 69, No. 114317. 17 mars 1925, 20 h. — Machine parlante à diaphragme de grand diamètre. — *The Gramophone Company, Limited*, Hayes (Middlesex, Grande-Bretagne). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève. — « Priorité: Grande-Bretagne, 26 mai 1924 ».

Cl. 71 f, No. 114319. 26 mai 1925, 12 h. — Dispositif d'assemblage d'éléments; tels que des ponts, des platines, etc. de mouvements d'horlogerie, de compteurs, etc. — *Fabriques des Montres Zénith, successeur de Fabriques des Montres Zénith Georges Favre-Jacot et Cie*, Le Locle (Suisse). Mandataire: Henri Guye, Auvernier.

Cl. 94, No. 114332. 7 mai 1925, 18 3/4 h. — Article de bijouterie et procédé pour sa fabrication. — *Paul Jeannin*, fabricant de cadrans plaqués, 14, Rue des Granges, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Bugnion, Genève.

Cl. 118 c, No. 114379. 2 août 1924, 20 h. — Dispositif enregistreur de temps pour enregistrer, sur des cartes séparées, le temps d'entrée ou de sortie d'employés, d'ouvriers, etc. — *International Time Recording Company Limited*, 57 City Road, Londres E. C. 1 (Grande-Bretagne). Mandataires: Imer et de Wurstemberger ci-devant E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, Genève. — « Priorité: Grande-Bretagne, 8 août 1923 ».

Modification:

Cl. 71 c, No. 98830 avec 105157 (98830). 11 novembre 1922, 11 3/4 h. — Appareil pour la projection de l'heure. — *Unitas Watch Co. S. A.*, Tramelan (Suisse). Transmission selon déclaration du 17 février 1925, en faveur de *N. S. Jaccard*, 19, Rue d'Antin, Paris (France). Mandataire: Alexandre Courvoisier, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 13 janvier 1926.

Radiations:

Cl. 71 a, No. 103921. — Montre trente jours.

Cl. 71 f, No. 101853. — Cabinet pour indicateur de temps.

Cl. 71 f, No. 110520. — Boîte de montre.

Cl. 75 b, No. 58030. — Procédé pour l'obtention du fer pur en partant de la fonte.

COTES

26 Février 1926

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 128.—	le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500,—	»
» laminé, pour doreurs	» 3550,—	»
Platine manufacturé	fr. 23.05	le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 3 septembre 1925.

	comptant		A terme	
Londres	24 févr.	25 févr.	24 févr.	25 févr.
Cuivre	59 11/16	59 5/16	60 1/16	60 5/16
Electrolytique	66 1/2	66 1/2	67 —	67 —
Etain	293 3/8	291 1/8	283 3/4	281 3/8
Plomb	33 3/4	33 5/8	33 15/16	33 3/4
Zinc	35 5/4	35 1/2	35 18/16	35 5/8
Paris	23 févr.	19 févr.	20 févr.	—
Platine	102.000	102.000	102.000	—
Or	19.500	19.800	19.600	—
Argent	660	660	660	—
Londres				
Or	84/10	84/11 1/2	— —	— —
Argent	30 5/8	30 3/4	30 5/8	— —
New-York				
Argent	66 1/2	66 3/4	66 3/8	— —

Change sur Paris . . . . . fr. 19.—

Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte 3 1/2

» » avance s/nantissement 4 1/4

			Parité en fr. suisses	Escompte %	Demande	Offre
France	100	Frs	100.—	6	19.—	19.30
Gr. Bretagne	1	Liv. st.	25.22	5	25.24	25.28
U. S. A.	1	Dollar	5.18	4	5.175	5.21
Canada	1	Dollar	5.18	—	5.17	5.205
Belgique	100	Frs	100.—	6	23.50	23.70
Italie	100	Lires	100.—	7	20.80	21.—
Espagne	100	Pesetas	100.—	5	73.—	73.60
Portugal	100	Escudos	560.—	9	24.—	28.—
Hollande	100	Florins	208,32	3 1/2	207.90	208.40
Allemagne	100	Reichsmk	123.45	8	123.60	123.85
Autriche	100	Schilling	72.93	8	72.80	73.30
Hongrie	100	Cour.	105.—	7	72.50*	72.90*
Tchécoslov.	100	Cour.	105.—	6	15.35	15.40
Russie	100	Roubles	266.67	5 1/2	—	—
Suède	100	Cr. sk.	138.89	4 1/2	138.75	139.50
Norvège	100	Cr. sk.	138.89	6	110.50	112.—
Danemark	100	Cr. sk.	138.89	5 1/2	134.50	136.50
Bulgarie	100	Leva	100.—	10	3.70	3.80
Roumanie	100	Lei	100.—	6	2.15	2.22
Yougoslavie	100	Dinars	100.—	6	9.10	9.15
Grèce	100	Drachm.	100.—	8 1/2	7.30	7.60
Pologne	100	Zloty	100.—	12	—	—
Turquie	1	Liv. turq.	22.78	—	2.65	2.75
Finlande	100	Mks finl.	100.—	7 1/2	13.—	13.15
Argentine	100	Pesos	220.—	6 1/2	210.—	215.—
Brésil	100	Milreis	165.—	—	75.—	79.—
Indes	100	Roupies	168.—	5	188.—	194.—
Japon	100	Yens	258.—	7,3	236.—	242.—

*) par million

Cours du diamant brut

Cours moyen des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort	fr. 16,80	à	fr. 17,—	le karat.
Eclats de diamant pur	» 16,10	»	» 16,30	»
Poudre de bruteur	» 2,50	»	» —	»

(Communiqué par *Lucien Baszanger, Genève*).

LIBRAIRIE-PAPETERIE

Téléphone 2.78 **HAEFELI** Téléphone 2.78

16, Rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds

TOUS ARTICLES DE BUREAUX. — REGISTRES
COPIES DE LETTRES. — PAPIER A LETTRES
CIRE A CACHETER
PAPIER D'EMBALLAGE EN TOUS GENRES
ENVELOPPES. TIMBRES — CAOUTCHOUC.

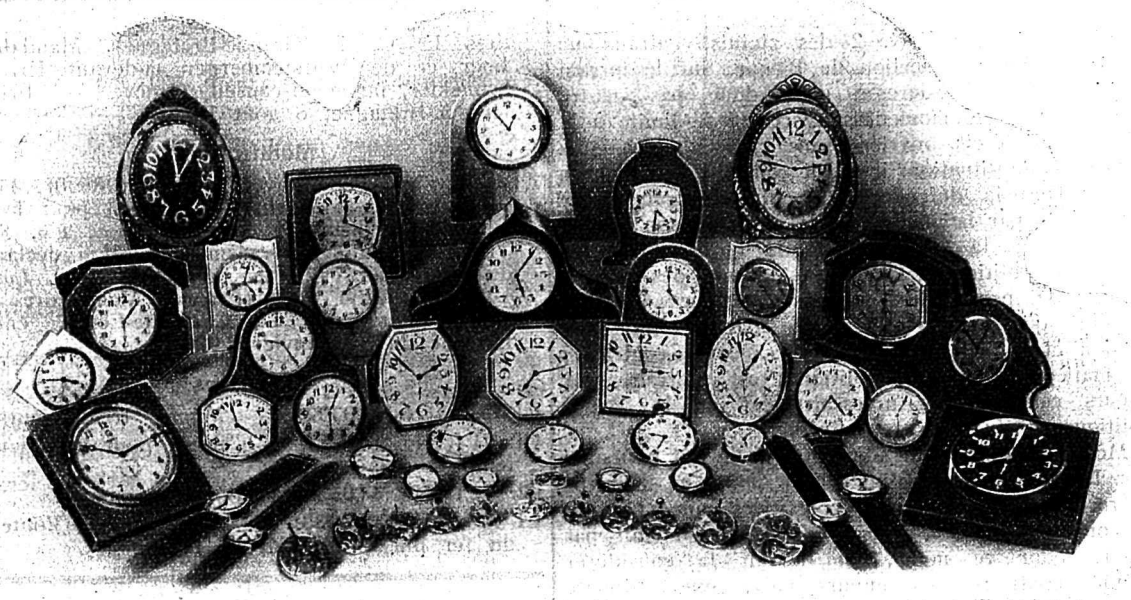

GILOMEN & Co. S.A.
„Heloisa"
LONGEAU (Suisse)

Montres et mouvements de $7\frac{3}{4}$ à 24 lig. et
Montres et mouvements de forme
en tous genres et pour tous pays.

SPÉCIALITÉS : 4833
Montres 8 jours pour autos, etc.
Demandez catalogue et prix.

ACIERS
spéciaux pour l'horlogerie 416
Grands stocks en qualités Sandvik
NOTZ & Co, BIENNE

CAPITAUX
J'offre, intérêt modéré, prêt sur toute garantie, horlogerie, bijouterie, etc. — Rachat d'hypothèques.
Bureau HOFER, Genève
10, Croix d'Or 294 Tél. Stand 19.74
MAISON DE CONFIANCE — HAUTE DISCRÉTION

LA ROMAINE
EMILE LEUTHOLD
Fabrique de cadrans métal et argent
78, rue Numa Droz LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 13.42
livre tous les genres à des prix sans concurrence. 193
-:- Essayez, c'est continuer. -:-

FABRIQUE DE PIERRES FINES
pour l'horlogerie
soignées et très bon courant.
ADAMIR KAESER, NIDAU-BIENNE
Maison fondée en 1911 143 Tél. 8.92

SERTISSAGES
en tous genres, de toutes formes
Travail sérieux —— Prompte livraison
Marcel RENCK, Bienne
Rue du Contrôle 12 251 Téléphone 18.31

Pourquoi la maison
L. MONNIER & Co
Rue des Tourelles 45. Téléphone 14.38
LA CHAUX-DE-FONDS
se développe-t-elle constamment pour la **pose des matières lumineuses radio-actives ?**

Parcequ'elle est en relation étroite avec un laboratoire de chimie et physique moderne, lequel n'est pas à Paris, ni à Londres ou à New-York, — mais à Berne, donc chez nous.

Parcequ'elle a toujours eu comme principe d'indiquer et de garantir à tous ses clients, l'exacte qualité des matières qu'elle utilise. 108

Les matières „Stella" en 3 types et en tubes cachetés sont les meilleures, les plus profitables, les plus durables.

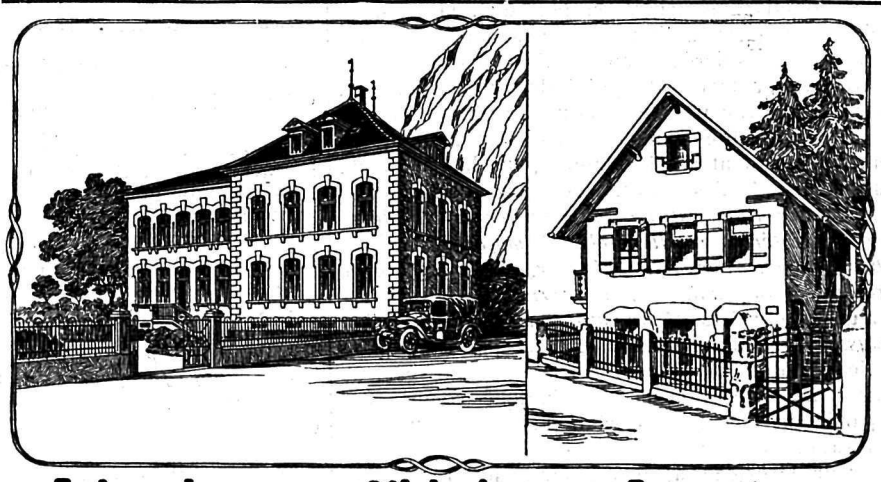

Adoucissage — Nickelage — Argentage
Bain extra blanc en tous genres Bon courant et soigné
JOSEPH KURZ, FLEURIER
Téléphone 123 — Compte de chèques 1004 4549

Cylindre S. A.
LE LOCLE (Suisse)
Téléphone 49
fournit vite et bien l'assortiment **cylindre pivoté**, de 5 à 18 lig.
Sur demande nous livrons
4707 **plaques à sertir.**

MANUFACTURE D'HORLOGERIE
ALBERT UEBELHART
Téléphone 12 **Rosières** (Cant. de Soleure)
Spécialité : Montres de Dames
bon courant, remontoirs, cylindre et ancre, 6 3/4, 9, 10 1/2, 11 et 13 lig., en or, argent, métal et acier, bascules et à pont 10 1/2 lig., cylindre, à secondes. — Grande production.
Montres-Bracelets Radium. 160

HUMMEL FILS & Co.
Léopold Robert, 53 **LA CHAUX-DE-FONDS** Léopold Robert, 53

GROS
Machines
Outils
Mèches américaines

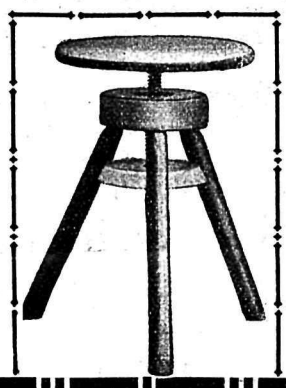

DÉTAIL
Toutes les fournitures d'horlogerie

176

CADRANS ÉMAIL
bon courant, soignés et extra-soignés
VON DACH FRÈRES, BIENNE
Rue de Fribourg, 26 183

MÉTÉORE S. A.
BIENNE
fournit les meilleures
Matières lumineuses
Posage soigné
3266

On cherche à acheter **Bloqueuses d'occasion.**
A la même adresse, on entreprendrait toujours
Polissages d'acier
en tous genres. — Travail soigné.
Maurice Hirschy, Villeret
POLISSAGES 289

MACHINES DE PRÉCISION
Ch. Schaublin-Villeneuve, Malleray

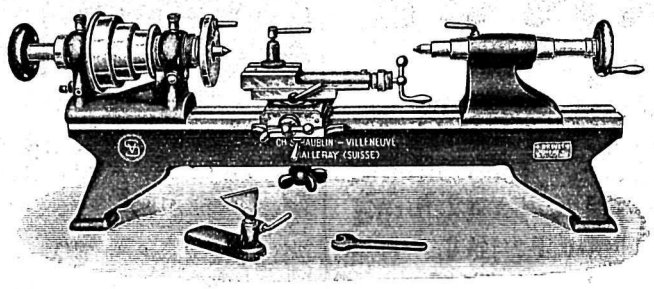

Fabrication de
Pinces américaines
à **Delémont**

A côté de sa fabrication régulière, la fabrique entreprend aussi des
Travaux en séries,
Parties de Machines en séries,
Machines spéciales en séries.
Organisation de travail toute moderne, interchangeabilité garantie, grande précision et prix avantageux. 3316

Fabrique d'horlogerie J. J. Badollet, Genève
GENEVA WATCH Co., Succr.

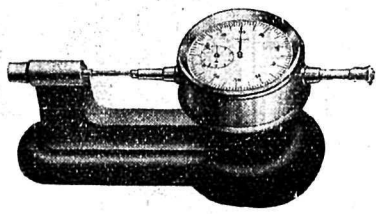

Micromètres
au centième de millimètre

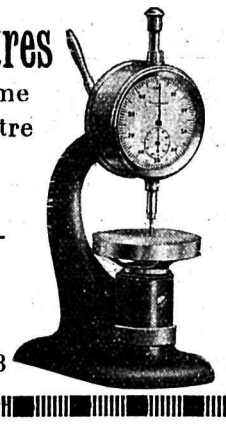

à lecture rapide, construits spécialement pour la fabrication d'horlogerie.
En vente dans les principaux magasins de fournitures. 113

Axes de Balanciers
Pignons de finissage à pivots levés
Chaussées et grand'moyennes percées outre
sont livrés rapidement par la 4484
Fabrique „AZURÉA"
CÉLESTIN KONRAD, MOUTIER
Demandez échantillons et prix. — Téléphone 89

SERTISSAGES
en tous genres et toutes grandeurs, depuis **4 1/4** lignes.
Travail prompt et soigné. Prix modérés.
ALBERT STEINMANN, La Chaux-de-Fonds
Téléphone 14.59 4792 **Léopold Robert 109, 2me étage**

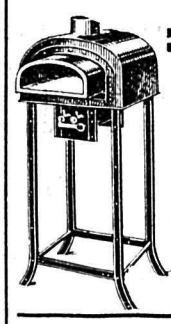

FOURNAISES
à tremper, recuire, émailler.
Chauffage au pétrole ou au gaz.
— Fours à moufle ou au creuset —
Pièces de rechange, moufles, brûleurs, carburateurs, etc.
Seul fabricant des fours **système „KRETZ"**
ED. STRAUB, Fabrique de Fours industriels, **Suigen** (Thurgovie)
Premières références. 4322

Dorures et Argentures
liquides et en poudres 4071
pour application sur tous métaux sans l'aide de la pile galvanique
OR et ARGENT pour peintres sur émail, porcelaine, etc.
HOCHREUTINER & ROBERT S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)
Télégr.: Hochreutiner. Serre 40 Téléphone 74

DIVERS

ÉCHANGE

On échangerait une série de
décolleteuses autom
pour tiges d'ancres, axes de balanciers, pignons, etc., contre des décolleteuses ordinaires à vis, passage 8 à 12 mm.

Faire offres sous chiffre **P 21144 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 339

Monsieur très au courant de l'horlogerie, partant prochainement pour
RIGA et pays limitrophes
se chargerait encore de quelques représentations de fabriques d'horlogerie de 1er ordre, contre modeste dédommagement. — Prière d'adresser les offres à **case postale 18199, Zurich.** 335

Fabrique d'AIGUILLES de Montres
LE SUCCÈS
Téléph. 19.44 **Chaux-de-Fonds** Succès 5 - 7
Aiguilles élégantes, bien finies, bon marché
— Voir les nouveaux modèles — 4485

HANS HELD

Tél. 634 **La Chaux-de-Fonds** Parc 130
Représentations — Commission — Courtage
Achat et vente aux meilleures conditions.
Occasions toujours disponibles 4756
Régulièrement en stock
Mouvements cyl. et ancre de 5 lig. à 10½ lig.
Bracelets extensibles or, argent et plaqué.

HENRI ROZELAAR
28, rue du Marché 25
Téléphone; **Stand 8383** **GENÈVE** Ad. télégr.: **Pierrefines Genève**
BRILLANTS et ROSES
toutes les grosseurs et qualités
Perles et pierres fines

Fabrique de boîtes argent et galonné
Spécialité grandes pièces. — Calottes rondes et mirages.
Marc Erard & Co.,
Chaux-de-Fonds
Tél. 25.67 203 Rue du Doubs 97

Inter Silvas, Wangen s/Aar
PENSIONNAT de JEUNES FILLES
Etude spéciale et très soignée des langues
allemande et anglaise
Cours ménagers. 271 Cours de vacances.

PAUL PIGUET - CAPT
Fabricant, **BRASSUS** (Vallée-de-Joux) 48
Montres et mouvements finis 1re qualité, extra-soignée, **Genève.**
Montres Baguettes.

DEMANDES D'EMPLOIS

Technicien - horloger
Jeune homme ayant fait 5 ans et demi de technicum, **cherche** place de technicien, éventuellement d'aide technicien.
S'adresser à **Abel Godat**, A. M. Piaget 28, **Chaux-de-Fonds.** 346

Jeune
technicien - électricien
connaissant la petite mécanique, cherche engagement. 338
Adr. off. s. chiff. **P 21288 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

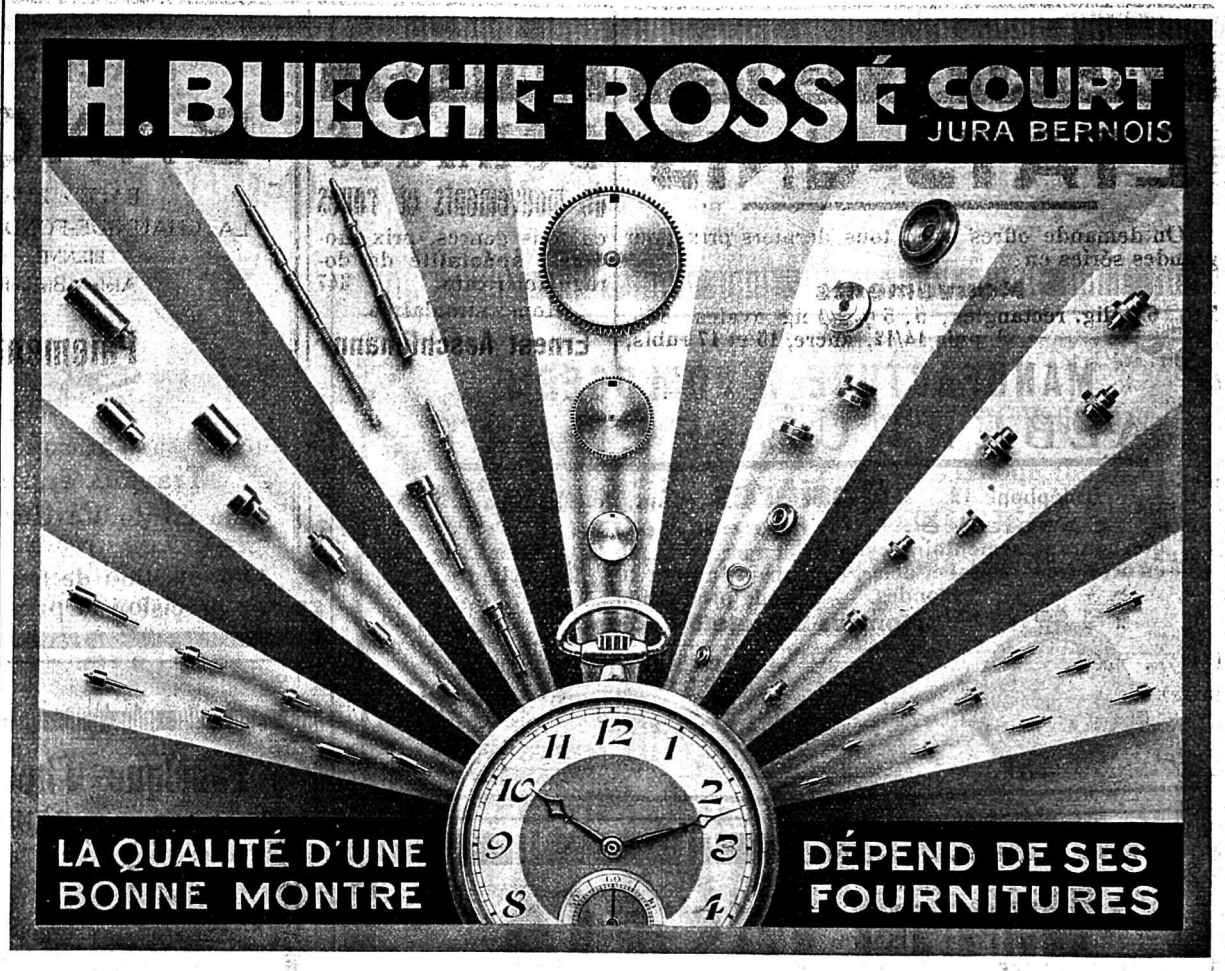

ACHAT ET VENTE

Vente aux enchères publiques de l'immeuble de la Fabrique ELECTA
à La Chaux-de-Fonds

Lundi 22 mars 1926, à 14 h. à l'Hôtel Judiciaire de La Chaux-de-Fonds, Salle de la Justice de Paix, 3e étage, l'immeuble de la Fabrique Electa et terrain Nord:
— art. 5477, rue Jacob-Brandt, bâtiment, dépendances de 4140 m2,
— art. 5512, rue du Commerce, place à bâtir de 2108 m2,
seront exposés aux enchères publiques, **seconde vente.**

Les établis, les renvois, les transmissions, les installations électriques fixes au-dessus des établis, 3 coffres-forts bétonnés, les monte-charges sont compris dans la vente à titre d'accessoires immobiliers.

Les baux peuvent être dénoncés pour le 31 octobre 1926.

Estimation cadastrale: fr. 210,545.—. Assurance du bâtiment: fr. 193,600.—, plus l'assurance supplémentaire de 50 % (fr. 96,800.—).

Estimation de l'expert: art. 5477, fr. 277,110.—, art. 5512, fr. 10,545.—, ensemble fr. 287,655.—.

L'immeuble sera définitivement adjugé au dernier enchérisseur.

Pour consulter le cahier des charges, s'adresser chez le liquidateur, Me **Loewer**, avocat, ou chez Me **Albert Rais**, ou Me **Eugène Wille**, notaires, tous à La Chaux-de-Fonds. 306

ETATS-UNIS

Les fabricants livrant les articles suivants:
8¾, 10½, 5¼ lig. rectangle, 5 lig. ovale, cylindre, 6, 8 et 10 rubis,
10½ lig. cyl. ¾ plat., 4 rub., calottes nickel et argent,
10½ lig. cyl., à ponts, 6 et 10 rub., cal. nickel et argent,
sont priés de faire offres avec prix de grandes séries sous chiffre **P 21290 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 337

ACHAT ET VENTE

On demande

offres avantageuses pour mouvements 4¾, 5, 5¼, 6½ et 6¾ lignes. — Même adresse on achèterait tout lot occasion en tous genres de mouvements ou montres.

Faire offres sous **case postale 10279, Chaux-de-Fonds.** 333

A liquider à prix avantageux:

Environ 300 mouvements 8¾ lig. ancre, 15 et 16 pierres, spir. pl. et Bregt, calibre Fontainemelon.
108 montres 19 lig. sav. Niel, boîtes Huguenin, avec et sans incrustation or, mouvement ancre soigné, calibre Fontainemelon.
36 montres 19 lig., argent et métal, chronographes compteur, genre anglais.
1 grosse ébauches 24 lig. lépines avec diverses fournitures.
144 mouvements 13/44 lig. Font. lép. 15 pierres, sp. Breguet.
8 grosses ébauches 19 lig. et 20 lig. à pont Sonceboz, éventuellement serties avec assortiments pivotés.

Echantillons à disposition.

Adresser demandes sous chiffre **P 21257 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 318

Stock Londres

Marchandises dédouannées en petites calottes or 9-18 k. et mouvements, sont offerts; grande facilité de paiement à maisons pouvant fournir références.

Faire offres sous chiffre **P 21268 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 325

Mouvements ancre 11½ lig., 7 et 15 r., lép. et sav.

sont **à vendre** à des conditions très avantageuses.

Faire offres sous chiffre **K 1434 U** à **Publicitas, Bienne.** 319

ACHAT ET VENTE

ETATS-UNIS

On demande offres avec tous derniers prix pour grandes séries en:

Mouvements

5 1/4, 6 1/4 lig. rectangles, 5, 5 1/2, 6 lig. ovales, 8 3/4, 10 1/2 et 12 size, depuis 14/12, ancre, 15 et 17 rubis, qualité soignée.

6 1/2 ovales, 6 3/4 rectangles, 8 1/2 / 13 tonneau, 8 3/4 lig, 10 1/2 et 12 size, ancre, 6 et 15 pierres grenat, qualité courante.

Montres

nickel, 12 lig., ancre, 6 rub., lunettes mirages à cornes. nickel, Paris et carrées cambrées, 13 lig., ancre 6 rub.

Faire offres sous **P 21289 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 336

Mouvements

6 size, tirette et négative, ancre, 6 rubis, sont demandés.

Faire offres avec derniers prix à case postale **10515**, La Chaux-de-Fonds. 307

On achèterait

de grandes quantités de montres 19 lig. Roskopf, boîtes acier nickelées, 2 et 3 pièces s./ch., pendant cylindrique, cad. similis.

Faire offres avec prix sous chiffre **T 1451 U** à **Publicitas Bienne.** 323

U. S. A.

Faire offres pour mouvements 5 1/4, 6 3/4, 6 1/2, 9 3/4, 10 1/2 lig. ancre, en 6 et 15 rubis, grandes séries, livrables en 1926.

Adresser offres sous chiffre **P 21269 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 326

Fabrique d'horlogerie

désire entrer en relation avec

Grosssiste ou Maison d'exportation

pour la livraison des calibres suivants:

10 1/2 lig. 340 A. S., 10 1/2 lig. 426 Michel, 12 lig. 554 A. S., 13 lig. 153 A. S.

Prix intéressants. Qualité bon courant.

Production journalière: 200 pièces.

Seules offres sérieuses seront prises en considération.

Adresser offres s. chiffre **U 426 T** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 343

A vendre Boîtes or

133 boîtes 6 3/4''' rect., 18 kt., contr. angl., variées,
133 boîtes 6 1/2''' ovale, 18 kt., contr. angl., variées,
133 boîtes 5 1/4''' rect., 18 kt., contr. angl., variées,
94 boîtes 6''' ovale, 18 kt., contrôle anglais,
108 boîtes 8 3/4''' mirage, 9 kt., contrôle anglais,

sont très avantageusement **à vendre.**

Offres et échantillons à disposition.

Adresser offres sous chiffre **P 21315 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 352

Qui livre de suite une grosse de

Mouvements Felsa 7 3/4 lig.

carrés, coins coupés, 15 rubis, spiraux plats, avec cadrans ronds, dorés mat?

Faire offres sous chiffre **P 21308 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 349

Demandez nos Prix !

Cires à cacheter, I et II cors brune, rouge extra.
Ficelles et Cordelets, aux prix de fabrique.
Papier de soie blanc, brun japonais, anti-rouille, garantis sans chlore ni acide.
Patent Packing pour l'exportation et tous **papiers d'emballage,** en feuilles et en rouleaux,

Imprimerie SAUSER, Parc 76, Chaux-de-Fonds.

DIVERS

DORAGES

de mouvements et roues

en tous genres, prix modérés, **spécialité** de dorage américain. 347

Roues circulaires.

Ernest Aeschlimann
Numa Droz 145,
Chaux-de-Fonds.

De bons horlogers entreprendraient

remontages
achevages

et toutes parties, de même que réglages, mise en marche et retouches.

Offres s. chif. **P 21314 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.**

CORDONS-SAUTOIRS

pour montres boules.
G. Metzger-Perret,
La Chaux-de-Fonds
Rue du Puits 1 Tél. 17.38

FILIÈRES

en Saphir

Diamants à rectifier

les meules émeri
Meules et limes saphir
Pierres d'horlogerie
ACHAT & VENTE
BRUNNER & FILS,
Les Ecreuses, 4762
Le Locle.

COLLIERS TOUTES TEINTES BONNE QUALITÉ BAS PRIX FABRICATION SUISSE ARGENT ÉMAILLÉ

Demandez échantillons et prix, sous chiffre **J 9140 X** **Publicitas Genève.**

Vérifiage

de 5

pierres fines

Demandez notre tarif, prix intéressants. Travail garanti à 2/100, casse insignifiante, livraison pr retour.

F. Capt-Vionnet & Fils
BRASSUS.

Timbres Caoutchouc

en tous genres
C. LUTHY, rue Léopold Robert 48 4627

ADRESSES

actuelles des **grossistes-importateurs** d'horlogerie en Allemagne, Angleterre, Pays Scandinaves, Hollande, Espagne, France, Italie, Etats-Unis, Canada, Afrique du Sud, Amérique du Sud, Australie, Chine, Japon, etc. 256

Henri Rychner, Zurich 4.

Demandes d'emplois

Mécanicien - outilleur

très au courant de la boite de montre **tous métaux,** fantaisie ou autres, pouvant faire contre-maître de tournage et connaissant aussi parfaitement l'outillage pour ebauches, cherche place stable dans bonne fabrique pour de suite ou époque à convenir. 322

Faire offres s. chiff. P 21266 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

BALE - ZURICH - ST-GALL - CENÈVE - LAUSANNE
LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHATEL - SCHAFFHOUSE - LONDRES
BIENNE - CHIASSO - HÉRISAU - LE LOCLE - NYON
Aigle - Bischofszell - Morges - Les Ponts - Rorschach - Vallorbe

Paiement du dividende pour 1925.

L'assemblée générale de ce jour a voté un dividende de

8 %, soit frs. 40.—

par action, payable à partir du **27 février 1926,** sous déduction du timbre fédéral de 3 % sur les coupons par **frs. 38.80 net,** contre remise du **coupon No. 30** accompagné d'un bordereau numérique, en **Suisse:** aux **caisses de nos sièges, succursales, agences** et **bureaux de quartier,** et, au cours du jour à vue sur la Suisse, à notre **siège de Londres** *(Swiss Bank Corporation)* et à son agence du **West End.**

La Chaux-de-Fonds, le 26 février 1926.

Montres et Mouvements cylindre

9, 10 1/2, 11 et 13 lig. sans secondes
10 1/2, 11 et 13 lig. à secondes
en calottes métal, plaqué or, argent et or en tous titres.
Montres ancre en 8 3/4 et 10 1/2 lig., à secondes.
Grande production. Prix avantageux. Qualité sérieuse.

348 **Adolphe Allemann Fils, Rosières** (Soleure)

AMÉRIQUE

Sommes acheteurs d'importantes quantités en lépines 8 jours, court ressort et montres automobiles 8 jours et 36 heures. Paiement comptant.

Offres sous chiffre **B 1518 X** à **Publicitas Genève.**

Si vous cherchez

des mouvements ancre 6 1/2 et 8 3/4''' adressez-vous à **Arthur Bross,** Charrière 22, **La Chaux-de-Fonds,** qui livre à prix avantageux une bonne qualité.

Calottes en or gris

A vendre 24 calottes lunettes variées en or 18 k. gris, 9 lig., 1 charn.

Adresser offres s. chiffre **P 15087 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 304

DIVERS

NOUVEAUTÉ.

Machine à raser supprimant le savonnage.

On cherche industriel susceptible d'exploiter cette invention.

Fabrication se rapproche de celle de l'horlogerie.

Pour tous renseignements s'adresser à **Brunner,** ingénieur, **Olten.** 332

Cabinets pour pendulettes et autres

MARBRES & ONYX

- les plus soignés -

MARBRERIES RUSCONI
NEUCHATEL 3574

OFFRES D'EMPLOIS

Grossiste en Bavière cherche

représentation

(aussi représentation générale) d'une puissante maison suisse en montres et montres-bracelets, avec stock de consignation. — Ecrire s. v. p. à **Rudolf Mosse, N. M. 4216, Zurich.** 342

Directeur technique

Fabrique d'horlogerie engagerait directeur technique, capable et énergique, pouvant diriger le personnel, bien au courant du terminage de la montre, de la retouche et du lanternage, ainsi que de toutes les fournitures d'horlogerie, et ayant déjà occupé place analogue.

Ecrire avec tous renseignements, copies de certificats et indication des prétentions sous chiffres **P 599 N** à **Publicitas Neuchâtel.** 344

Achat et Vente

A VENDRE

à un prix avantageux:
40.000 gouttes grenats, grand'moy., No 57 1/2, 2000 No 72, 10000 gouttes rouges No 57 1/2, 3000 gouttes rouges No 59. 128

Toujours disponible: glaces rubis No 11 et 12.

S'adres. à Mr **Gustave Faivre,** pierres fines à **Courtemaîche,** Tél. 496.3.

Disponible

144, 5 1/4 lig. calottes or 18 ct., formes ovale et tonneau, mouvements bien terminés. 16 rubis, plats, réglés à la minute.

Veuillez écrire s. chiffre **O 1441 U** à **Publicitas Bienne.** 327

Cherchons

fabricant

pouvant livrer calottes 10 1/2 lig., 6 rubis, cyl., à vue, boîtes rondes et fantaisies. 340

Prière de faire offres détaillées s. chiff. **D 1483 U** à **Publicitas Bienne.**

TERMINEURS

faisant la **petite** et la **grande** pièce ancre et cyl., sont priés de faire off. avantageuses, s. chiff. **G 1489 U** à **Publicitas Bienne.** 341

FABRICANT

demande commandes pour mouvements 7 3/4 à 10 1/2''' ancre, ainsi que toutes pièces de formes, **qualité garantie.**

Echantillons à disposition. 350

Adr. off. s. chiff. **P 21313 C** à **Publicitas Chaux de-Fonds.**

Installations de dépoussiérage
pour 3967
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)

Pierres fines pour l'Horlogerie
RUBIS SCIENTIFIQUES
Qualité soignée en tous genres
fabriqués entièrement (brut compris), par
THEURILLAT & Cie
PORRENTRUY
Grenat, Saphir, Rubis, etc.
Livraison par retour. 2291

Montres 8 Jours
Montres Auto
ont une marche merveilleuse avec le

RESSORT **Vic**

140

FABRIQUE DE RESSORTS VIC
VICTOR BEUCHAT, Bienne

ÉBAUCHES ET FINISSAGES
Fabrique „L'ESSOR", Court
TÉLÉPHONE N° 12

8 3/4 lig. rond
échappement 10 1/2 lig.

9 3/4 lig. rond
échappement 10 1/2 lig.

7 3/4 lig. rond
échappement 8 3/4 lig.

5 1/2 lig. ovale
échappement 9 3/4 lig.

3 3/4 lig. rectangle
le plus petit mouvement avec échappement 8 lig.

3316

Sur demande, nos calibres ronds sont préparés, pour bouchons sertis interchangeables.

Pourquoi
les MATIÈRES LUMINEUSES RADIO-ACTIVES
MERZ & BENTELI sont-elles les meilleures?
Cette maison est la seule en Suisse fabriquant le sulfure de zinc essentiel pour la matière lumineuse, et cela dans une qualité qui surpasse chaque produit de l'étranger.
Exigez le prix courant. **Berne-Bümpliz.**

CONTROLE ANGLAIS
Retour des envois par express, départ
de Birmingham 9-11 jours après l'expédition de la Suisse
POINÇON NEUTRE
Acheminement des colis de la Suisse :
Via DELLE-LAON { BOULOGNE-FOLKESTONE / CALAIS-DOUVRE
Seulement les envois par la poste : boîtes-lettres et colis postaux, sont traités. — **Service rapide.**
Les nouveaux clients sont priés de nous demander le mode d'envoi avant d'expédier, de manière à éviter tout retard.
RENSEIGNEMENTS GRATIS 275
Geo Bouverat & Co, 30, Frederick Street **Birmingham**

A. GROSSERT, Nimra Watch
CRÉMINES (Jura bernois)
SPÉCIALITÉS :
Genres pour l'Exportation
en tous genres et formes de boîtes, cylindre et ancre,
10 1/2 à 13 lig., 3/4 platine et à pont,
qualité courante et bon marché,
Mouvements pour l'Amérique
cylindre et ancre, 10 1/2 lig. 93
Prix avantageux. Téléphone 4. Qualité sérieuse.

Nickelage et Argentage de Mouvements
soigné — bon courant — série
ARGENTAGE SCIENTIFIQUE
APPLICATION de la CHIMIE INDUSTRIELLE
Blancheur
Eclat

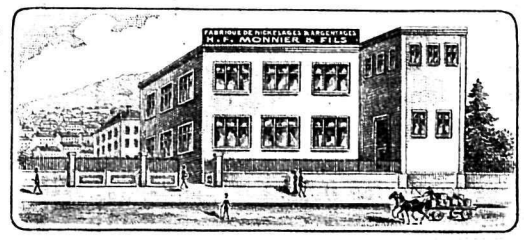

TÉLÉPHONE N° 3.88
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX N° IVb 635

H. F. MONNIER & FILS
Rue du Commerce 15 a **LA CHAUX-DE-FONDS** 15 a Rue du Commerce
Si vous voulez éviter tous les ennuis d'un argentage défectueux adressez-vous à la maison H.-F.MONNIER & FILS qui, grâce à sa bonne organisation et à la qualité supérieure de son argentage, donne satisfaction à tous ses clients.
Livraison rapide. **Jamais de retard.**

SERTISSAGES
en tous genres — qualité garantie — interchangeabilité absolue
Charles von Gunten
Téléphone 9.35 **La Chaux-de-Fonds** Terreaux 46
Fabrication de Pierres fines : Rubis, Saphirs 267

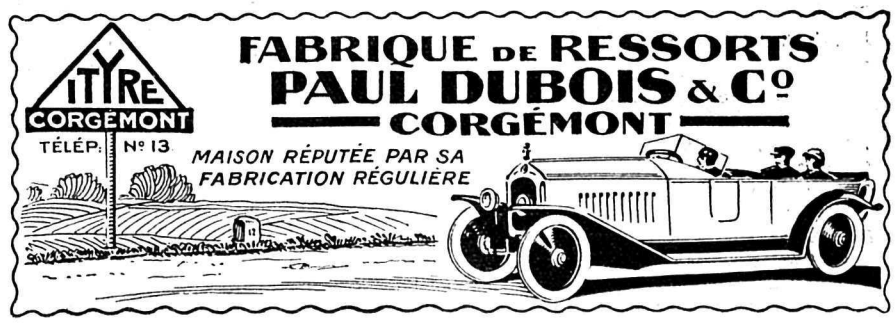

FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS & Cº
CORGÉMONT